

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Redaction et Administration: 17, RUE NEUVE, 17. Directeur gérant: ALFRED REPOUX.

Redaction et Administration: 17, RUE NEUVE, 17. Directeur gérant: ALFRED REPOUX.

Abonnements et Annonces: Rue Neuve, 17, à Roubaix. A Lille, rue du Cour-Saint-Etienne, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAT, LAPORTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, 23 MAI 1884

ECONOMIES TARDIVES!

On n'en est plus, dans le parti républicain, à contester la situation déplorable des finances de l'Etat. Toute la préoccupation des docteurs opportunistes est de trouver un remède, fut-il empirique, à l'anémie financière. Non sans avoir bien cherché, on s'est imaginé que l'insuffisance des ressources avait son correctif dans la diminution des dépenses; pendant qu'on était en train d'examiner, à ce point de vue, le budget, il parait qu'on a découvert que les économies n'étaient pas si difficiles à réaliser qu'on se l'imaginait ou qu'on l'avait prétendu.

La République française a déclaré que, pendant les années qui viennent de s'écouler, le gouvernement, la commission du budget et la Chambre s'étaient trouvés d'accord pour doter très largement les services publics et que le superflu avait été fait. Aujourd'hui que les mauvais jours sont venus, il est facile — suivant le journal opportuniste — de fonctionner plus économiquement. Rien de plus simple, d'après lui, que de réaliser une cinquantaine de millions d'économies.

Que ce soit chose facile, nous n'en sommes pas bien sûrs. Lorsqu'on a pris l'habitude du gaspillage et qu'on s'est appliqué à la donner aux autres, on ne se corrige pas aisément. Il est très simple, sans doute, de faire sub aux crédits inscrits au budget des réductions plus ou moins importantes, mais c'est à condition que des crédits supplémentaires ou extraordinaires ne viennent pas ultérieurement détruire un équilibre à grand peine obtenu sur le papier. Comme, jusqu'ici, les ministres républicains n'ont pas procédé autrement, nous ne pouvons avoir aujourd'hui, dans leurs belles résolutions de sagesse, qu'une confiance extrêmement limitée.

Admettons, toutefois, à la sincérité dans l'intention et la fermeté dans la pratique. Il ne ressort pas moins de la déclaration de la République française qu'on dépense chaque année une cinquantaine de millions qu'il eût été facile d'économiser, puisqu'on déclare aujourd'hui que rien n'est plus simple que de le faire. Pourquoi a-t-on autant attendu? Etait-ce d'une politique prudente et sage que de dévorer la totalité de ses ressources sans prévoir les mauvais jours? Est-ce au jour le jour qu'on administre les finances de la nation, et quelle confiance pouvons-nous avoir dans des gouvernants qui ne s'aperçoivent de leurs folies que le jour où la mesure est comble, et que la menace d'une catastrophe peut seule amener à réfléchir sur les avantages de la sagesse.

Lorsque Valère avait perdu tout son argent, il devenait fort sage, au témoignage de Regnard, mais lorsque sa bourse se remplissait, il oublait très facilement ses belles résolutions. Entre le gouvernement républicain et le joueur de Regnard, la différence est moins grande qu'on pourrait croire.

E. TALLON.

Le Journal des Débats lui-même nous dit, ce matin, « qu'il serait naïf d'espérer que les 38 millions qu'on nous demande seront les derniers à payer, » et il ajoute que « ce serait un danger de croire » que tout est terminé par ce traité.

et nul n'oserait affirmer qu'on est au bout de ces dépenses. Le Journal des Débats lui-même nous dit, ce matin, « qu'il serait naïf d'espérer que les 38 millions qu'on nous demande seront les derniers à payer, » et il ajoute que « ce serait un danger de croire » que tout est terminé par ce traité.

LE PRINCE VICTOR

Le prince Victor, ainsi que nous l'annonçons, a résolu de quitter le domicile paternel et de s'installer dans un appartement qu'il a loué rue de Monceau. La maison porte le numéro 64 de la rue de Monceau, et forme le coin avec la rue Vézelay; l'appartement du prince est situé au rez-de-chaussée.

Le Figaro nous fournit, au sujet de cette séparation, les renseignements qui suivent : La nouvelle que nous avons donnée hier de la prochaine installation, rue Monceau, du prince Victor, a causé une vive émotion dans le parti bonapartiste. A l'entrevue de la princesse Murat, cette séparation était l'objet de toutes les conversations.

Du reste, voici ce qui s'est passé aux obsèques de la princesse Murat. Le prince Napoléon a pris place dans le chœur, ayant à ses côtés M. le baron Brunet et M. E. Blanc, rédacteur au journal le Peuple. Le prince Victor est venu prendre sa place.

A la sortie, par la rue longeant le côté de l'église, le prince Napoléon est monté dans sa voiture avec le baron Brunet. On a remarqué qu'il n'a pas adressé un seul mot à son fils et qu'il ne lui a pas serré la main. Au moment où le prince Napoléon prenait place dans sa voiture, le prince Victor se tenait sur le trottoir, et il a respectueusement salué son père qui n'a pas même répondu à son salut. Seul, le baron Brunet a salué le prince Victor.

Sans entrer dans des détails trop intimes, nous allons donner les principales raisons qui, croyons-nous, ont en partie déterminé le prince Victor à quitter son père.

Chaque année, le prince Napoléon a l'habitude d'aller passer à Trouville, ou dans une ville d'eau, les trois mois d'été. Il ne pouvait emmener avec lui, en villégiature, ses fils aînés et, craignant de le voir rester à Paris où il aurait pu être circonvenu, il lui aurait conseillé de faire un voyage à l'étranger.

Le prince Victor aime peu les voyages sans but précis. Il était tout dernièrement à Montcalieri et à Turin, et il ne lui a pas semblé agréable, pour certaines raisons tout à fait personnelles, d'y retourner aussi promptement. Il refusa donc de quitter la capitale. A ce moment, sans doute, un débat s'éleva entre le père et le fils, débat que connaissent seuls les deux princes, mais qui aboutit à la décision que nous avons fait connaître.

Arrivons aux questions ou plutôt aux dissentiments politiques qui se seraient élevés depuis quelque temps entre le prince Victor et son père.

Tous ceux qui approchent le prince Napoléon savent qu'il est d'un caractère violent et autoritaire. La démarche faite récemment auprès de lui, par quelques-uns de ses amis, pour le prier de laisser intervenir son fils, l'irrita au dernier point et il fit paraître immédiatement la lettre-manifeste que le Figaro a publiée.

Le prince Victor fut, assure-t-on, profondément peiné du passage de ce moment, contenu dans la déclaration de son père. On raconte également que ce qui aurait encore plus profondément choqué le prince Victor, c'est l'apparition du nouveau journal du prince Napoléon, le Peuple, dont les doctrines et la politique sont en désaccord complet avec ses idées et sa politique.

Avenue d'Antin, le mot d'ordre actuel est, paraît-il, de ne pas parler de l'Empire. On est tout aux idées démocratiques — voire même à la République.

Or, le prince Victor est prince avant tout et il n'admet pas les compromissions démagogiques, même pour les besoins de sa cause.

Nous nous imposons même de ne prendre chez nos confrères des nouvelles que nous pourrions facilement prendre chez nous-même et avec plus d'exactitude et plus de détails.

Enfin le Gaulois publie une lettre d'un ancien député, d'après lequel cette brouille ne serait qu'apparente :

Jamais le prince Napoléon et son fils n'ont été plus d'accord qu'ils ne le sont en ce moment, et leur séparation apparente n'est que le résultat d'une marche concertée entre eux pour endormir à la fois le gouvernement de la République et le parti monarchique.

L'attitude républicaine prise par le chef de la famille Bonaparte, les idées radicales qu'il a de plus en plus affichées dans ces derniers temps, constituent, de sa part, une véritable renonciation à l'hérédité impériale. Mais, en même temps, le prince entend réserver intacte cette même hérédité sur la tête de son fils. C'est dans ce but qu'il veut séparer ses existences matérielles. Mais c'est le père qui installe son fils rue de Monceau dans les conditions de mise en scène réclamées par la comédie que je vous signale. Le prince Victor n'a aucune fortune personnelle, vous le savez sans doute. Peut-être le bruit qu'on a fait récemment court, sans aucun fondement, qu'une fortune considérable venait de lui être léguée par une personne privée qu'on nommait en toutes lettres, fait-il partie des précautions prises pour donner plus de vraisemblance à la comédie convenue.

Le prince Napoléon n'abdique pas et ne songe pas à abdiquer. Mais, tout en gardant sa situation à la tête de la famille, tout en gardant son attitude personnelle, il veut, à tout événement, que le prince Victor ait la sienne.

Le prince Napoléon sait qu'il n'est plus jeune, il se sait atteint d'une maladie avec laquelle il peut vivre longtemps, mais qui peut aussi prendre tout à coup un caractère menaçant. Il ne se dissimule pas les coups qu'il a portés au parti impérialiste, et comme il ne lui convient pas de revenir personnellement sur ses pas, il fait faire par son fils ce qu'il ne peut faire lui-même.

Voilà tout le secret de cette brouille simulée entre le père et le fils, brouille qui n'a jamais existé, et qui n'a été que des éclats qui ont transpiré dans le public sans faux.

P.-S. — Les renseignements qui précèdent ont paru dans les journaux d'hier.

Ce matin, le Figaro publie en première page la communication suivante que lui apporte, dit-il, « un des amis intimes des princes » :

« Le prince Victor est encore aujourd'hui chez son père, avenue d'Antin, et le projet qu'il a formé de fixer son domicile hors de la maison paternelle n'est point réalisé pour le moment. »

« Il n'y a rien de politique dans l'incident dont on s'est si fort occupé. Le prince Victor s'est exprimé très nettement hier à ce sujet. »

« Parlant à un ami dont nous pourrions au besoin citer le nom, il lui a dit : »

« Si je désire m'installer chez moi, soyez sûr que la politique n'est pour rien dans ma résolution; je ne veux à aucun degré contrarier mon père. »

« M'autorisez-vous, répondit l'ami, à répéter ce que vient de me dire Votre Altesse impériale? »

« Je vous y autorise et je vous en prie même. »

REVUE DE LA PRESSE

GAMBETTA

Nous croyons devoir compléter par quelques nouveaux détails l'analyse que nous avons faite du remarquable travail sur Gambetta, publié par M. Amagat dans la Revue des Deux-Mondes :

L'histoire nous a appris que M. Gambetta n'a fait preuve, soit avant la révolution du 4 septembre, soit pendant sa dictature civile et militaire, ni d'un esprit assez grand pour juger les événements, ni d'un caractère assez fort pour les dominer ou pour leur résister. Son séjour à Saint-Sébastien, sur lequel nous n'insisterons pas, nous le montre assez habile pour profiter des événements, s'il ne sait pas leur commander. Il a reculé devant la dictature; il dira que c'est par soumission à l'ordre légal de son pays. Il a quitté la salle des séances de l'Assemblée nationale avec les derniers représentants de la Loire; il répéta qu'il fut le dernier défenseur. Il a refusé de ratifier le fatal traité qui livra Metz à l'invasion germanique; il se laissa l'image même de la patrie. Et maintenant que la fortune prononce entre les combattants de la guerre civile. Sans écrire une ligne, sans prononcer une parole, il attend le résultat de la lutte sur la terre étrangère.

Une curieuse appréciation de Gambetta sur M. Thiers; il est aussi peu honorable pour celui qui la formule que pour celui qui en est l'objet :

« Oui si le malheur voulait que le chef de l'Etat, par défiance, par complaisance, se...

laisait glisser du côté de nos ennemis et que, de près ou de loin, il prêtait la complicité de son patronage à des prétentions insensées, je suis plus, criminelles, il ne faudrait pas désespérer. »

« Ainsi parlait à Nantes, le 16 mai 1873, une semaine avant la chute de M. Thiers, celui qui des complaisances ont rangé parmi les fondateurs de la République et qui en a été jusqu'au 24 mai le plus violent agitateur. Il est bien peu d'hommes politiques qui n'aient prévu à cette époque le renversement de M. Thiers. M. Gambetta ne prévoyait que sa trahison. Cela prouve une fois de plus la clairvoyance de son esprit. »

Le dictateur, retombé simple révolutionnaire, s'est donné le plaisir de passer en revue les forces radicales des grandes villes et de les faire défiler sous les yeux de M. Thiers. Il n'a pas compris, ou n'a pas voulu comprendre, que l'intérêt, à défaut de toute sagesse, lui faisait un devoir de respecter la candidature de M. de Rémusat. Les Parisiens ont élu M. Barodet; Lyon a choisi M. Ranc, ancien membre de la Commune; Marseille s'est bien gardé de rester au-dessous de cette prudente manifestation. M. Thiers, battu devant l'Assemblée, a donné sa démission. Le maréchal de Mac-Mahon occupait maintenant le poste qu'illustra le libérateur. La vice-présidence du conseil a passé de M. Dufaure à M. le duc de Broglie. Parmi les membres du cabinet qu'il dirige figurent MM. Ernoul et de la Bouillerie. M. de Goulard a paru tout peu conservateur pour entrer dans le nouveau ministère.

Voici une page intéressante sur la dictature occulte de Gambetta :

Le 16 mai n'a profité ni aux idées ni aux intérêts de ceux qui ne craignent pas de l'accomplir. L'histoire des huit dernières années nous dit assez que la République n'en a pas bénéficié. Il ne pouvait servir qu'à favoriser les desseins de M. Gambetta. Agitateur quand même, ce n'est que par l'agitation qu'il pouvait arriver à son but, c'est-à-dire au pouvoir. Le lendemain du 14 octobre, il eut qu'il le tenait. M. Thiers était mort; M. Jules Simon avait perdu la faveur républicaine; M. Dufaure vieillissait; M. Jules Grévy, qui bientôt allait succéder à M. le maréchal de Mac-Mahon, s'annonçait comme un président honoraire à l'ombre duquel s'exercerait la présidence effective qui ne pouvait échoir qu'à M. Gambetta. Les ministres ne s'appelaient plus Dufaure ou Jules Simon; ils ne pourraient ni penser, ni parler, ni agir, ni vivre sans la permission de M. Gambetta. Alors commença cette période, l'une des plus tristes et des plus médiocres de notre histoire, durant laquelle nous avons vu M. Gambetta, de son trône présidentiel, élever une série de ministères pour les abattre six mois après, bouleverser l'administration dans toutes ses branches, déclarer la guerre à la magistrature et chercher à la déshonorer, déclamer contre le clergé séculier, les congrégations religieuses, toutes les consciences catholiques, des passions qui ne sont pas sans secrets; s'affilier à des associations, à des sociétés, à des corporations, qui, à la présidence de la Chambre des députés, se font valoir ses titres à gouverner la République; faire concourir à sa frénésie ambitieuse, la lâcheté des uns, la corruption des autres, la bassesse du plus grand nombre; tout... excepté ce que conseille l'honneur, la probité, la vertu.

Dans ces années de 1873 à 1881, ce n'est pas la révolutionnaire qui siège, irresponsable, à la présidence de la Chambre des députés; ce n'est pas l'opportunisme; c'est le tisonneur qui attend, avec un mépris tranquille de tout ce qui l'environne, la succession, qu'au besoin il hâtera par une agitation nouvelle, du président Grévy.

Tandis qu'à la présidence il regardait passer les jours, la France et ses représentants l'avaient observé. Il n'avait pas voulu mériter le pouvoir comme une récompense; mais il imposa comme un tribut. Sommé d'être ministre, il s'exécuta, et aussitôt se découvrit à tous les yeux l'indignité de son esprit. L'irrésolution de son caractère, les défaillances de son cœur.

Voici maintenant la conclusion de cette belle étude :

Et maintenant qu'on parle de son patriotisme! Nous nous taisons sur ce sujet. Le patriotisme est chose de conscience. Nous avons le droit d'étudier l'histoire, nous n'avons pas le droit de sonder la conscience de M. Gambetta. Si nous y touchions, nous nous exposerions à calomnier M. Gambetta ou à calomnier le patriotisme.

Des hommes qui, hier, trouvaient leur grande gloire à Pétriot dans la légende de Jeanne la Lorraine travaillent, sous nos yeux, à construire une légende gambettiste. Il n'y a ni à rire ni à s'affilier de pareilles tentatives, tous les régimes en ont vu de semblables. La France ne consacre pas ce que l'on fait en dehors de son assentiment. Elle a des légendes trop pures pour ne pas se détourner avec une pureté dédaigneuse de tout ce que l'esprit de parti lui présente de souillé ou de mêlé. Le peuple qui possède Jeanne d'Arc, Bayard, et ces guerriers héroïques de la Révolution, au maintien sans tâche, un Desaix, un Marceau, a le devoir d'être très difficile sur le patriotisme. On n'y attend, qu'en s'effaçant devant la France et en se dévouant pour elle.

L'élection des femmes

Les femmes à barbe réclament depuis longtemps pour le sexe faible l'exercice des droits politiques. Mais malgré l'exemple donné, dit-on, par quelques Etats américains, Paris est, jusqu'à ce jour, resté récalcitrant. C'est une commune de 300 habitants qui vient d'ouvrir la voie. On a pu lire dans tous les journaux qu'aux dernières élections municipales Houquet avait été une femme.

Le spirituel chroniqueur du Moniteur universel, Bernadille, part de là pour nous tracer un tableau rétrospectif de ce que seraient

les assemblées de femmes, si l'exemple d'Houquet venait à se généraliser. Ce qui serait moins drôle, ce serait la situation du mari. Ecoutez Bernadille :

Il n'y a là-dessus que la situation du mari qui laisserait à désirer peut-être. S'il est malaisé d'être le mari de la reine, il serait peut-être plus difficile encore d'être l'époux de la représentante. Ce serait à lui de moucher le petit dernier et de lui donner le biberon pendant que madame préparerait un projet de loi sur le service militaire. J'entends d'ici les conversations domestiques :

— Ma bonne amie, je voudrais pourtant bien avoir les comptes du ménage. — Est-ce que j'ai le temps de m'occuper de ces misères, moi qui suis en train de préparer le budget de l'Etat. — C'est que je remarque que nous dépensons au moins 10.000 francs de plus que l'an dernier.

— Qu'est-ce que cette bagatelle? La dépense de l'Etat a augmenté d'une centaine de millions, et je ne me plains pas. — Avez-vous remis le bouton qui manquait à mon pantalon? — Prenez garde, il me semble que vous vous oubliez.

— C'est insupportable aussi! depuis que vous êtes représentante, je n'ai plus de boutons. Allons, bon! encore un mouchoir troué. Ecrivez donc à votre bienchanceuse. — Ecrivez-lui vous-même! Comme si tout mon temps n'était pas pris par les séances et les bureaux! — Est-ce que nous ne dinons pas? — Voyez à la cuisine, elle que vous me proposez de brûler. Vous devriez bien la surveiller davantage.

— Avec les quinze élections à vérifier que j'ai sur les bras et un dossier de 693 protestations à examiner! n'est pas vous qui écririez mon rapport, n'est-ce pas? — Il est pourtant bien désagréable de ne plus manger que des plats manqués. La mayonnaise était tournée hier, et je suis sûr que la sauce des asperges va encore être trop épaisse. — Il y a un restaurant dans la rue. — Mais, ma bonne amie...

— Ah ça, allez-vous bientôt me donner la paix? Quel titillon! n'est-ce que vous me proposez pour une femme de ménage? Comment! vous voulez qu'un président de la commission pour la réforme électorale s'occupe du rôle et de la mayonnaise! Vous êtes fou! — Il est vrai, en guise de compensation, le mari de la députée pourrait aller entendre sa femme dans la tribune.

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 22 mai.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis jeudi matin en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Amendements à la révision

M. Floquet, au sujet de la révision, demandera, pas vote d'amendement, que tous les traités ratifiés de la signature de la France soient ratifiés par le Parlement.

Les Crédits pour Madagascar et le Tonkin

La commission de Madagascar a commencé l'examen des documents qui lui ont été communiqués depuis sa séparation.

Un ouragan de grêle a dévasté la région de Fort-National, dans le département de l'Ardennes, des grêlons qui pesaient quarante à cinquante grammes.

Grève sanglante au Cap

10,000 fusils et accessoires pour les troupes indigènes

Le projet de M. des Ruy, tendant à frapper d'une taxe dite taxe militaire, les individus disposés du service militaire et qui, s'ils ne pouvaient payer cette taxe seraient employés dans l'intendance et dans les hôpitaux, a été admis en principe par la commission de l'armée.

La commission a ensuite décidé de combattre les contre-projets présentés par le baron Roille et par M. Margaine.

La commission d'enquête

La commission d'enquête a clos définitivement l'enquête parisienne.

Le scandale de Mont-de-Marsan

Le baron de Ravignan a avorté M. le garde des sceaux qu'il poserait une question au sujet de la suspension dont sont menacés M. Houas, avocat, et M. Foncet, huissier, pour avoir rempli leurs fonctions d'officiers ministériels dans l'affaire scandaleuse du procureur de Mont-de-Marsan. Le ministre a accepté la question, qui sera posée à la première séance du Sénat.

Le capitaine de frégate Fournier est parti hier de Tien-Tsin pour la France avec la convention de Tien-Tsin. L'amiral Lespès a désigné pour le remplacer dans le commandement du Volta, M. le capitaine de frégate Gizon, second de la Tromphante.

Les révolutionnaires au Père-Lachaise

Le gouvernement est avisé que des délégués des comités anarchistes et révolutionnaires de Lyon sont décidés à accepter l'invitation qui vient de leur être faite par leurs collègues parisiens d'assister, dimanche prochain, à la manifestation sur la tombe des fédérés, au Père-Lachaise.

Projets de M. de Bismarck

Parmi les nouveaux projets que M. de Bismarck prépare en sa qualité de chancelier de l'empire, on en cite trois auxquels l'opinion publique a déjà attribué une grande importance.

La municipalité d'Anaccio

Le conseil municipal élu maire M. Inglesi propriétaire; adjoint : MM. Sabani, négociant, Pétrotto avocat. Ils appartiennent tous trois au parti bonapartiste.

Une proclamation du Mahdi

Le correspondant viennois du Standard télégraphique :

BULLETIN ECONOMIQUE

LE PREMIER TRIMESTRE DE 1884 EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN ANGLETERRE. — Voici quelques chiffres sur le commerce extérieur de la France pendant le premier trimestre de l'année courante, comparés à ceux fournis par la période correspondante de 1883 :

Les importations de laine ont atteint 141,126,000 fr. contre seulement 85,878,000 fr. l'an dernier. Les tissus de laine de fabrication étrangère ont perdu environ 5,000,000 fr. à leur importation en France, sur les 26,000,000 qu'ils avaient obtenus l'année dernière.

La situation n'est pas particulièrement à l'industrie des tissus de laine, car les tissus de soie, de coton, de lin et de chanvre perdent également beaucoup à l'exportation, ainsi du reste que presque tous les articles manufacturés en France : la différence en moins des exportations de produits français pendant le premier trimestre de l'année courante, par